

Association des Amis du Musée Historique du Sénégal à Gorée



Compte Rendu de l'Assemblée Générale du samedi 24 janvier 2009

Note liminaire

L'Association des Amis du Musée Historique du Sénégal (AAMHIS) existe depuis près de trente ans (Assemblée constitutive du 17 décembre 1979) et juridiquement depuis vingt-six ans (récépissé n° 04038/Mi INT/DAGAT du 13 juillet 1983). En sommeil pendant de longues années, nous avons voulu la réactiver et avons dans ce but tenu le 31 mai 2008 une A.G. extraordinaire. Un bureau provisoire a été coopté, présidé par Pierre Rosière.

L'Assemblée Générale ordinaire se tenant statutairement au mois de janvier, elle a été convoquée le samedi 24 janvier 2009 dans les locaux d'Eiffage-Sénégal. Une réunion préparatoire et d'information s'était tenue auparavant, le mercredi 21 janvier, au Musée historique à Gorée afin de recueillir les suggestions des Goréens qui ne pouvaient se déplacer.

*
* *

Présents

Mesdames : Françoise DESCAMPS, Rokhaya FALL SOKHNA, Elsa GUIRAUDOU, Jocelyne PERILHOU.

Messieurs : Ismaïla CISS, Cyr DESCAMPS, Alassane DIOP, El Hadji Abdoulaye FAYE, Bernard KHAYAT, Souleymane LY, Pierre ROSIÈRE, Mamadou Ibra SALL, Gérard SENAC, Ibrahima THIAM.

Représentés

Mesdames : Marie CARTIER, Marie-José CRESPIN, Fatima FALL, Laurence GAVRON Josette RIVALLAIN, Jeanine VAN-CRAEN, Marina YAGUELLO

Messieurs : Ibrahima BOUSSO, Adama DIOP, Mohamed DOLLY, Tahirou DIAW, Coumba N dofène DIOUF, René GUILLOT-PINGUE, Yves INGENBLEEK, Guy JAY, Alexis MANGA, Saliou MBAYE, Bernard NANTET, Serge PAJOT, Michel RENAUDEAU, Xavier RICOU, Léon Patrice SARR, Pierre SENGHOR, Mady SEYDI, Seydou Madani SY, Yves THILMANS, Abdoulaye TOURÉ.

*
* *

Le Président Pierre Rosière déclare l'Assemblée ouverte à 11 h. Il remercie Gérard Sénac, Président Directeur Général d'Eiffage-Sénégal, qui nous accueille dans de magnifiques locaux restaurés, et lui passe la parole.

Gérard Sénac souhaite la bienvenue à tous les participants. Il rappelle l'engagement de son entreprise dans le soutien aux manifestations culturelles et aux artistes, comme en témoigne l'exposition « 15 Artistes pour 15 ans de Passion » actuellement présentée, et la plaquette éditée à cette occasion, où sont récapitulées toutes les actions menées depuis 1993. Toute demande de concours pour des actions concernant la culture et le patrimoine sera étudiée avec bienveillance.

Le Président passe ensuite la parole au docteur Bernard Khayat, seul membre de l'ancien bureau à se trouver parmi nous, et qui assure donc la continuité dans une association presque trentenaire.

Bernard Khayat fait une rétrospective en rappelant l'œuvre de Guy Thilmans. Dans la liste des vingt-six participants à l'assemblée constitutive de 1979, neuf sont décédés. Il rappelle le but de l'association : le Musée historique du Sénégal, inauguré en 1989 a besoin d'être entretenu, toiletté et dynamisé et n'en a pas les moyens. Cette association réactivée devrait permettre de ne pas laisser se dégrader cet héritage et de le valoriser dans l'intérêt de tous.

Un tour de table permet à chaque participant de se faire connaître.

Le Président rappelle les six points à l'ordre du jour qui vont être successivement abordés : rapport d'activité, rapport financier, élection du bureau, fixation de la cotisation, prévision d'actions, questions diverses.

1. Rapport d'activités

Le bureau provisoire a réglé différents problèmes administratifs :

- Réactivation du récépissé de l'existence de l'association.
- Relecture des anciens statuts pour envisager leur actualisation.
- Fabrication de tampons, de cartes de membres, de papier à lettres.
- Création d'une adresse internet : <aamhisgoree@gmail.com>
- Ouverture d'un compte bancaire à la Société Générale.

Le bureau qui va être élu devra convoquer une Assemblée générale extraordinaire pour faire voter ses propositions de modifications des statuts. Les statuts actuels seront joints au compte-rendu de l'A.G. Un projet de règlement intérieur sera élaboré et joint à la convocation à l'Assemblée générale extraordinaire.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier

Le trésorier Bernard Khayat explique qu'il a pu ouvrir le compte bancaire grâce au dépôt d'un chèque de 300 000 F.CFA provenant du don d'un sponsor ; 500 000 CFA étant en principe nécessaires, il espère pouvoir rapidement compléter ce premier versement.

Le trésorier adjoint, Ibrahima Thiam, donne le détail des recettes générées par la vente des livres posthumes de Guy Thilmans (dont deux co-signés par Pierre Rosière) publiés dans une ligne éditoriale créée au Musée Historique du Sénégal. Une somme de 1 024 500 CFA en numéraire est conservée par ses soins, en attendant que des consignes lui soient données par le conservateur du Musée de Gorée, M. Abdoulaye Touré, absent de la réunion pour raison de santé.

Après un tour de table, il apparaît que la destination de ces recettes n'est pas un problème réglé au niveau de la direction de l'IFAN qui revendiquerait le droit d'être l'unique décideur de ces recettes. Il est alors demandé à Cyr Descamps de faire l'historique de ces publications.

Ce dernier explique qu'à la suite du décès de Guy Thilmans, son frère Yves, unique héritier, l'a désigné par acte notarié comme héritier scientifique et lui a confié le soin de publier au mieux les travaux de son défunt frère en souhaitant que son œuvre soit poursuivie au sein des musées qu'il a créés. Le mandat précise qu'Yves Thilmans prendra en charge le règlement des frais entraînés par ces publications sur pièces justificatives présentées par Cyr Descamps.

Huit ouvrages et un fascicule ont été publiés à ce jour.

- En 2004 : *L'Hôtel du Conseil général à Saint-Louis du Sénégal*. Ouvrage publié grâce à une subvention de la Communauté Française de Belgique. Les livres sont actuellement sous séquestre dans le Laboratoire d'Archéologie de l'IFAN et non diffusés.

- En 2006, *SENEGALIA Etudes sur le patrimoine ouest-africain-Hommage à Guy Thilmans*, aux Editions SEPIA et *Le Mboosé* (en fascicule séparé), publiés grâce à une subvention de la Communauté Française de Belgique et un complément donné par Yves Thilmans.

- En 2006, *Les ponts de Saint-Louis, le Pont Faidherbe*, revue Saint-Louis – Lille – Liège, éditions du C.R.D.S., publié grâce à un don d'Yves Thilmans.

Les livres qui suivent, imprimés grâce à la contribution financière d'Yves Thilmans, ont poursuivi la ligne éditoriale du Musée historique initiée par le *Guide de l'Ile et du Musée Historique* d'Abdoulaye Camara et J.-R. de Benoist.

- En 2006, *Histoire militaire de Gorée et La grande batterie de Gorée* par Guy Thilmans.

- En 2007, *Informations sur l'esclavage* par Guy Thilmans et *Les Spahis sénégalais* par Guy Thilmans et Pierre Rosière

- En 2008, *Les Tirailleurs sénégalais* par Guy Thilmans et Pierre Rosière

Trois nouveaux livres sont en préparation, dont un bientôt sous presse de Guy Thilmans et Pierre Rosière intitulé *Marsouins et Joyeux au Sénégal (1830-1880). Des troupes blanches en Afrique noire*.

Les livres parus ont été mis en vente dans les musées de Saint-Louis et de Gorée, ainsi qu'au service des publications de l'IFAN. Après déduction de la rémunération aux vendeurs et d'une réserve pour réédition, le produit de ces ventes devrait revenir au Musée Historique créé par Guy Thilmans, pour contribuer à son amélioration et à sa promotion. C'est dans cette finalité que l'Association des Amis du Musée Historique a été réactivée.

*
* *

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité sous réserve que soient levées les ambiguïtés posées par la destination des recettes de ces livres. Il est demandé au Bureau qui va être élu de se rapprocher du conservateur du Musée et de demander audience au Directeur de l'IFAN-CAD afin que la situation soit clarifiée et que M. Ibrahima Thiam puisse remettre les fonds à qui de droit, avec l'assentiment de toutes les parties.

3. Election du bureau

Proposé par le Bureau provisoire sortant, le Bureau suivant est élu, à l'unanimité, pour deux ans (2009-2010). Il sera aidé par des commissions que précisera le règlement intérieur.

Président : Pierre ROSIERE

Vice-présidente : Rokhaya FALL SOKHNA

Secrétaire général : Cyr DESCAMPS

Secrétaires généraux adjoints : Ismaïla CISS et Elsa GUIRAUDOU

Trésorier : Bernard KHAYAT

Trésorier adjoint : Ibrahima THIAM

4. Fixation de la cotisation

La cotisation annuelle de base est fixée à 5 000 F. CFA. Les cotisations de soutien et bienfaiteurs sont évidemment les bienvenues. Selon l'article 9 des statuts, elles devront être réglées avant la fin mars 2009. Tout membre du bureau est habilité à transmettre cette cotisation au trésorier ou au trésorier-adjoint qui remettront une carte d'adhérent avec cachet annuel.

5. Programme d'actions

Un certain nombre de tâches urgentes ont été définies.

- Rencontrer le Directeur de l'IFAN en présence du conservateur du Musée historique, le Recteur de l'UCAD, le Ministre de la Culture en présence du Directeur du Patrimoine, éventuellement demander audience au Président de la République. Pour leur donner plus de poids, ces démarches devront être effectuées par le Bureau au complet.
- Organiser une visite du Musée pour faire un état des lieux et prévoir une action peu coûteuse comme la réfection des cartels, souvent très dégradés.
- Rédiger une lettre de présentation à envoyer aux organismes et associations. D'une manière générale essayer de mobiliser les bonnes volontés autour de l'association.
- Revoir les statuts et établir le règlement intérieur.
- Étoffer le bureau par la création de commissions et la désignation de commissaires aux comptes si nécessaire.
- Obtenir, pour les détenteurs de la carte d'adhérent, une réduction à la LMDG.
- Créer un site internet.
- Publier un bulletin de liaison qui serait adressé par courriel aux adhérents ayant une adresse et par papier à ceux n'en ayant pas.

6. Questions diverses

Le bureau convoquera dans les meilleurs délais les membres de l'association à une Assemblée générale extraordinaire qui votera la révision des statuts et le règlement intérieur, et procèdera à la désignation des commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 30.

La secrétaire de séance,

Françoise DESCAMPS